

Informations et conseils gratuits près de chez vous



RELAIS PETITE ENFANCE DU PAYS GRENAUDOIS

Maison de l'Enfance
« Terre d'Aventures »

270, avenue de Villeneuve
40270 Grenade sur l'Adour

05 58 45 16 39 ou 06 16 99 12 60

rpe@cc-paysgrenadois.fr

Informations et conseils gratuits près de chez vous

Faire garder son enfant n'a rien d'une évidence.

Votre bébé n'est pas encore né, mais vous y pensez déjà : comment m'organiser après la fin du congé maternité ? Où trouver une assistante maternelle ? Quel mode d'accueil est le plus adapté à mes besoins ? Comment faire le bon choix ? Comment négocier, dialoguer, établir une relation de confiance ? Quelles sont les démarches à entreprendre ?

La Communauté de Communes du Pays Grenadois vous propose de faire appel au Relais Petite Enfance pour répondre à vos interrogations.



Conception : Service Communication - Communauté de Communes du Pays Grenadois - Octobre 2024



> www.cc-paysgrenadois.fr
> www.mon-enfant.fr
> www.landes.fr/assistantes-maternelles-agrees



Avec le soutien financier
de la CAF des Landes



ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET
CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN
LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-AURICE SUR ADOUR

Rencontres, partage et échanges



Les missions du Relais Petite Enfance

Informier et accompagner les parents sur les modes d'accueil du jeune enfant propres au territoire et les assister dans le cadre de demandes spécifiques (accueil d'urgence, horaires atypiques, handicap, etc...).

Soutenir les familles dans leur rôle de parents en apportant des conseils (grossesse, allaitement, développement de l'enfant, apprentissage de la propreté, sociabilisation, etc...) et en leur proposant des outils : fiches thématiques, revues, et mise en place d'un atelier parents-enfants une semaine sur deux (le lundi de 9h30 à 11h30).

Guider assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et parents dans leurs démarches administratives (déclaration Pajemploi, contrat de travail, rémunération et congés payés, droits et prestations familiales, etc...) et les orienter vers les organismes compétents en cas de questions spécifiques.

Le Relais Petite Enfance peut avoir un rôle d'écoute et de médiation entre parents et assistant(e)s maternel(le)s dans l'intérêt des enfants en accueil.

Communiquer sur l'ensemble des métiers de la petite enfance et informer les assistant(e)s maternel(le)s sur les modalités d'exercice de leur profession (à domicile, en crèche familiale, en MAM) et sur les différentes aides possibles.

Offrir un cadre de rencontre et d'échange sur les pratiques professionnelles en réunissant les assistant(e)s maternel(le)s autour de groupes de parole, de conférences, de temps de formation continue, etc...).

Mettre en place des animations collectives à destination des enfants accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s du territoire. Quatre ateliers itinérants sont proposés de 9h30 à 12h : le lundi, mardi et vendredi à Grenade sur l'Adour et le jeudi à Cazères sur l'Adour.

Proposer des moments festifs réunissant parents, enfants et professionnel(le)s afin de favoriser l'échange et de développer des liens entre chacun (semaine de la petite enfance, kermesse, spectacles, goûter de Noël, etc...).

Créer des passerelles entre les différentes structures d'accueil de jeunes enfants du territoire (Accueil de Loisirs, écoles maternelles, etc...) afin de faciliter les transitions.

